



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2008 L'an deux mille huit et le onze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs LA GARDE, BOUDES, Mme SAMATAN, Mrs BAILET, DELPOUX, CRESPO, CASSAGNES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes CARRERE-DESFARGES, SABY, Mr MARTY, Mmes COMBES, BENEZECH, ARAGONES, BONNÉ, BLANC, Mr MAUREL.

Absents : Mrs MALATERRE-FOURES, TERRASSA, Mme DEQUIDT, Mrs LOPEZ, SALOMON, Mme BESSIERE, Melle PUGET, Mrs ANDRIEU, DUMONS.

N° 08/20
Secrétaire : Mr LA GARDE.

Objet de la délibération
Rapporteur : Monsieur le Maire

**CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT DU
PATRIMOINE 2^{ème}
CLASSE
CONTRACTUEL A
TEMPS NON
COMPLET (11,5/35^{ème})
ET D'UN POSTE
D'ADJOINT
TECHNIQUE 2^{ème}
CLASSE A TEMPS
COMPLET**

Afin de permettre le remplacement momentané d'un agent titulaire ayant demandé à travailler à temps partiel, il conviendrait de créer un poste d'adjoint du patrimoine contractuel à temps non complet (11,5/35^{ème}).

De même, afin de permettre le remplacement d'un agent titulaire en arrêt de travail pour cause d'accident de service, il conviendrait de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet avec effet au 11 février 2008.

Vu la loi du 26 janvier 1984, alinéa 1, article 3,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer un poste d'adjoint du patrimoine contractuel à temps non complet à raison d'une durée hebdomadaire égale à 11,5/35^{ème}, avec effet au 18 février 2008, ainsi qu'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel, à temps complet avec effet au 11 février 2008.

Adopté à l'unanimité DIT que les crédits seront prévus au budget principal 2008.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,